

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Milch, Landwirtschaft und Umweltschutz
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Gesellschaftliche Debatte
Datum	01.01.1965 - 01.01.2022

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Burgos, Elie
Gsteiger, Christian
Hirter, Hans
Holenstein, Katrin
Künzler, Johanna
Longchamp, Claude
Meyer, Luzius
Ory, Gisèle
Salathe, Laura
Schnyder, Sébastien
Terribilini, Serge
Ziehli, Karel

Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie; Gsteiger, Christian; Hirter, Hans; Holenstein, Katrin; Künzler, Johanna; Longchamp, Claude; Meyer, Luzius; Ory, Gisèle; Salathe, Laura; Schnyder, Sébastien; Terribilini, Serge; Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Milch, Landwirtschaft und Umweltschutz, Gesellschaftliche Debatte, 1979 – 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Agrarpolitik	3
Landwirt (Beruf)	4
Landwirtschaft und Umweltschutz	4
Tierische Produktion	7
Lebensmittel	10
Infrastruktur und Lebensraum	11
Umweltschutz	11
Naturschutz	11
Gewässerschutz	11
Luftreinhaltung	11
Bodenschutz	11
<hr/>	
Parteien, Verbände und Interessengruppen	12
Verbände	12
Landwirtschaft	12

Abkürzungsverzeichnis

NGO	Nichtregierungsorganisation
BLW	Bundesamt für Landwirtschaft
EU	Europäische Union
EVD	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change
BOM	Branchenorganisation Milch
SMP	Schweizer Milchproduzenten
Agroscope	Kompetenzzentrum des Bundes für landwirtschaftliche Forschung
EG	Europäische Gemeinschaft
VKMB	Kleinbauern-Vereinigung
SBV	Schweizerischer Bauernverband
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
WWF	World Wide Fund for Nature
WBK-NR	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats
NABO	Nationale Bodenbeobachtung
ECHA	Europäische Chemikalienagentur
EFSA	Europäische Behörde für Lebensmittelsicherheit
ETHZ	Eidgenössische Technische Hochschule Zürich
NHG	Bundesgesetz über den Natur- und Heimatschutz
SALS	Schweizerische Vereinigung für einen starken Agrar- und Lebensmittelsektor
SFV	Schweizerischer Fischerei-Verband
VSBo	Verordnung über Schadstoffe im Boden

ONG	Organisation non gouvernementale
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
UE	Union européenne
DFE	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
GIEC	groupes d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IP-Lait	L'Interprofession Suisse de la filière lait
FPSL	Fédération des producteurs suisses de lait
Agroscope	Centre de compétence de la Confédération suisse pour la recherche agricole
CE	Communauté européenne
VKMB	Association des petits-paysans
USP	Union Suisse des Paysans
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade
WWF	World Wide Fund for Nature
CSEC-CN	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national
NABO	Observatoire national des sols
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EFSA	Autorité européenne de sécurité des aliments
EPFZ	École polytechnique fédérale de Zürich
LPN	Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage
ASSAF	Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort
FSP	Fédération Suisse de Pêche
Osol	Ordonnance sur les polluants du sol

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Landwirtschaft

Landwirtschaft

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 04.08.2018
KAREL ZIEHLI

Les images auront marqué les esprits: les hélicoptères de l'armée suisse ont été mobilisés, en cet **été 2018**, pour abreuver les vaches passant la saison estivale sur les alpages (une vache boit environ 100 litres d'eau par jour). La situation a particulièrement été compliquée dans certains cantons à l'image des cantons de Vaud, de Fribourg et de St-Gall, les trois possédant de nombreux alpages n'ayant aucun accès routier. Les vols – non facturés aux paysan.ne.s car faisant parti du budget ordinaire de l'armée – se sont donc succédés tout au long de l'été dans les montagnes suisses. Redescendre le bétail en plaine n'aurait été qu'une manière de repousser le problème à plus tard selon le député et agriculteur vaudois Jacques Nicolet (udc). En effet, la **sécheresse** a considérablement réduit la quantité d'herbe dans les prairies en plaine. Les vaches auraient donc été nourries avec les réserves hivernales. Cette situation s'est, par ailleurs, présentée dans de nombreuses exploitations de plaine. Les paysan.ne.s ont été contraint.e.s d'acheter du fourrage pour faire face au manque d'herbe, contribuant à grever leur porte-monnaie. En situation normale, cet apport excédentaire en fourrage aurait dû pénaliser doublement les agricultrices et agriculteurs, un déséquilibre dans le bilan de fumure étant sanctionné dans l'octroi des paiements directs. Mais cette situation ayant été évaluée comme un cas de force majeure, les sanctions n'ont pas été appliquées, la Confédération demandant aux cantons de faire montre de compréhension. En plus de cela, les autorités ont accédé à la demande formulée par l'USP concernant les taxes douanières perçues pour l'importation de fourrage, en les réduisant afin de compenser la hausse des prix qu'a connu le marché européen. Certaines sections cantonales de l'USP ont mis en place des bourses de fourrage afin que les paysan.ne.s demandeurs.euses puissent acheter les excédents d'autres productrices et producteurs. Ces mesures se sont toutefois révélées insuffisantes pour beaucoup d'éleveurs et éleveuses qui ont dû se résoudre à bouchoyer une partie de leur cheptel, ne pouvant pas supporter les coûts dus au fourrage. Cette situation a mené à une baisse conséquente du prix de la viande.

La situation n'a pas été seulement catastrophique pour l'élevage bovin, l'agriculture devant compter avec des pertes dans les récoltes de l'ordre de 30 pour cent cette année. Les cultures de pommes de terre, de betteraves sucrières, de maïs ainsi que certaines cultures maraîchères ont été particulièrement touchées. D'autres productions s'en sont mieux sorties, à l'image des pommes et poires à jus ainsi que du raisin pour la fabrication du vin.

La Fédération suisse de pêche (FSP) a également fait état d'une situation compliquée pour les poissons suisses. Une quantité impressionnante de cadavres de poissons a été retrouvée dans les lacs et cours d'eau. Dans certains endroits, il a été décidé de déplacer les poissons, afin de les préserver des températures trop élevées.

La forêt suisse a également été fortement impactée, celle-ci étant de moins en moins adaptée au climat changeant.

Cet été caniculaire a été l'occasion pour un certain nombre de chercheuses et chercheurs de lancer un appel aux paysan-ne-s dans les médias, à l'image du chercheur en agronomie, Urs Niggli: «Passt euch an, sonst habt ihr keine Chance!». Les climatologues prévoient, en effet, que ces phénomènes extrêmes deviennent la nouvelle norme si rien n'est entrepris. Concernant l'herbage, certain.e.s paysan.ne.s ont d'ores et déjà opté pour des variétés de trèfle particulièrement résistantes aux vagues de chaleur. Quant aux alpages, la sécheresse subie en 2015 a déjà été le moteur de certains changements dans la gestion de l'eau, beaucoup d'exploitations ayant pris des mesures afin d'affronter de tels épisodes. Mais, de manière générale, selon l'OFAG, les agricultrices et agriculteurs seraient encore trop passifs face aux changements climatiques, ceux-ci n'adaptant encore pas assez systématiquement leurs cultures pour qu'elles soient résistantes aux sécheresses et canicules par exemple.

Cette sécheresse a profité d'une forte résonance politique. Elle a révélé une certaine rupture entre la politique climatique menée par l'UDC, historiquement proche de la paysannerie, et les réalités vécues au jour le jour par les paysannes et paysans, en première ligne face aux changements climatiques. En effet, le parti agrarien s'était opposé à la ratification de l'accord de Paris, alors que certain.e.s de ses

représentant.e.s paysan.ne.s avaient refusé de suivre la ligne du parti sur cette question. Autre exemple de ce grand-écart, la loi sur le CO2, actuellement en discussion, est attaquée par l'UDC qui souhaite en réduire au maximum sa portée. Le président du parti Vert'libéral, Jürg Grossen (pvl, BE), en a profité pour tacler le monde paysan qui devrait, selon lui, s'attaquer aux causes des réchauffements climatiques, au lieu de soutenir un parti qui essaie de torpiller une loi qui permettrait de lutter contre ces phénomènes leur étant directement nuisibles. Le président de l'USP, Markus Ritter (pdc, SG), a, quant à lui, rappelé aux paysan.ne.s sceptiques que les changements climatiques étaient un fait bien réel, alors que le directeur de l'organisation paysanne, Jacques Bourgeois (plr, FR), a tenu à rappeler que les paysan.ne.s ont réduit de 10 pour cent leurs émissions de CO2, preuve de leur engagement sur ces questions.¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 08.09.2018
KAREL ZIEHLI

Avenir Suisse tire à boulet rouge sur l'agriculture suisse dans une étude s'intéressant aux coûts générés par ce secteur. Selon les calculs du Think Tank libéral, l'agriculture générerait des pertes de l'ordre de CHF 20 milliards pour la Suisse par année. Alors que le chiffre avancé par les autorités concernant les aides à l'agriculture s'élève à CHF 4 milliards, Avenir Suisse y ajoute l'impact sur l'environnement (CHF 7 milliards), les pertes pour les entreprises suisses dues au blocage des accords de libre-échange (CHF 3 milliards) ainsi que CHF 4 milliards supportés par les consommateurs et consommatrices en raison des barrières douanières. Pour le Think Tank, cela n'est pas acceptable au vu du PIB que représente le secteur pour l'économie suisse, à savoir 0.7%. Avenir Suisse fait, en outre, remarquer que malgré ces gigantesques coûts, les agriculteurs et agricultrices n'en bénéficient que peu directement, quelques géants profitant de la situation (Fenaco, Migros et Coop étant directement cités). Et bien que les aides par exploitation soient passées de CHF 47'000 à CHF 70'000 par année, l'endettement, lui, augmente également, tout comme la disparition inexorable des exploitations agricoles. Avenir Suisse propose donc, en 10 points, de moderniser et libéraliser le secteur afin de réduire les coûts engendrés et faire de l'agriculteur un véritable entrepreneur.

Sans surprise, les milieux paysans ont réagi avec véhémence à cette étude, l'USP faisant remarquer que l'îlot de cherté qu'est la Suisse n'est nullement pris en compte dans l'étude, tout comme l'apport indirect de l'agriculture pour le tourisme. L'ASSAF dénonce, elle, ce qu'elle considère être un dogmatisme du libre-échange agricole.

A noter que la publication de cette étude intervient deux semaines avant les votations sur l'initiative pour la souveraineté alimentaire ainsi que l'initiative pour des aliments équitables, de quoi nourrir les débats en cours sur la protection du secteur agricole.²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 17.03.2020
KAREL ZIEHLI

Le monde agricole a connu quelques chamboulements lors du semi-confinement dû à la pandémie du Covid-19. Le secteur agricole, comme beaucoup d'autres domaines, a navigué à vue, devant s'adapter aux connaissances, restrictions et assouplissements successifs. En plus du rôle de l'agriculture suisse dans l'autosuffisance alimentaire qui a été longuement discuté dans les médias, plusieurs aspects sont à considérer.

Premièrement, au début du semi-confinement, la Confédération a interdit la tenue des traditionnels marchés paysans, qui représentent une manne importante pour une partie de la paysannerie. Pour y faire face, les agricultrices et agriculteurs ont dû trouver d'autres moyens pour écouler leur production. La vente directe à la ferme, ainsi que les paniers de légumes livrés à domicile ont été parmi les solutions privilégiées. L'USP a mis en place tout une série d'outils afin de soutenir ces solutions (facilitation de paiement, mise en place d'un site internet, etc.), surfant sur la venue des citoyens à la campagne. Les horticulteurs.trices et producteurs.trices de plantons n'ont pas eu cette chance, eux qui ont du fermer les magasins de fleurs ainsi que les jardinerie au pire moment. En effet, c'est au printemps que fleurs et plantons se vendent le mieux (entre 40 à 60% du chiffre d'affaire annuel). Des exceptions cantonales ont émergé après un certain temps. Pour d'autres producteurs.trices, dont les gros maraîchers, le semi-confinement a été source de bonnes ventes. En effet, la fermeture des frontières a stoppé net le tourisme d'achat, obligeant la population à acheter en Suisse.

Deuxièmement, le secteur agricole est très dépendant des travailleurs et travailleuses saisonnières provenant de l'étranger. Entre 30'000 et 35'000 saisonniers viennent chaque année en Suisse pour travailler dans les cultures. Avec la fermeture des frontières, d'aucuns ont redouté une pénurie de cette main-d'œuvre bon marché (un.e travailleur.euse touche environ CHF 3'200 par mois, pour des semaines de plus de 50 heures). Ainsi a émergé l'idée d'employer des personnes au chômage, pour des emplois

à courte durée. L'USP a notamment lancé une plateforme pour simplifier la prise de contact entre travailleurs.euses désœuvrés.e.s et exploitations en manque de main-d'œuvre. Bien que la population ait répondu à l'appel lancé par le secteur agricole, peu de productrices et producteurs embaucheront cette main-d'œuvre locale et spontanée. En effet, la Confédération a, dans un premier temps, rendu l'arrivée des saisonniers.e.s plus compliquée, pour finalement simplifier les procédures. Ceci a permis aux habitués saisonniers de faire le voyage jusqu'en Suisse. Certains.e.s vigneron.ne.s iront jusqu'à apprêter des vols depuis le Portugal pour faire venir leurs travailleuses et travailleurs usés à l'exercice délicat du travail de la vigne. Les productrices et producteurs ont, en effet, privilégié cette main-d'œuvre dont l'expérience acquise au fil des années est parfois indispensable pour certaines tâches.

Troisièmement, tous les secteurs n'ont pas vécu cette crise de la même manière. Certains secteurs ont vu leurs ventes augmenter, à l'image du secteur laitier (en particulier le fromage et le beurre), alors que d'autres ont subi des pertes importantes (secteur viticole, culture des patates destinées aux frites). Des solutions ont permis à d'autres branches de minimiser les dégâts. Ainsi, la production de viande (et particulièrement de veau), dépendante de la restauration, a pu profiter d'aides afin de frigorifier les surplus. De manière générale, les premiers chiffres à disposition tendent à montrer que l'agriculture a plutôt bien résisté à cette crise.³

Agrarpolitik

L'année 1990 a véritablement ébranlé l'agriculture helvétique et a vu l'amorce d'une **profonde restructuration**. Ces bouleversements constituent une inévitable remise en question face aux pressions qui s'exercent de plus en plus durement sur la politique agricole suisse, ainsi que l'a démontré, entre autres, le refus de l'arrêté viticole en votation populaire. La révolution des mentalités, esquissée depuis quelques années, s'est précisée, catalysée par l'urgence des problèmes. Pressé de toutes part, le monde paysan doit affronter plusieurs exigences majeures venant de deux directions: de l'intérieur des frontières suisses, par des demandes instantes pour une production plus respectueuse de l'environnement d'une part, et moins onéreuse pour le consommateur d'autre part, et de la part d'organismes internationaux, comme le GATT et la CE, pour une meilleure adaptation aux lois du marché. Ces éléments conditionnent désormais chaque domaine de la politique agricole dont la tendance va progressivement vers des solutions du type paiements directs, instruments semblant les plus aptes à répondre aux problèmes qui se posent.⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 30.12.1990
SERGE TERRIBILINI

En fin d'année, le VKMB a à nouveau demandé une hausse du prix du litre de lait et des paiements directs complémentaires, qu'il considérait comme urgente et nécessaire au vu de l'état économique de la paysannerie suisse. L'USP a également réclamé une **augmentation du prix du lait** ainsi que du sucre et des contributions pour les détenteurs d'animaux. Si cela devait être refusé, la centrale de Brugg a exigé que des paiements directs complémentaires soient introduits d'urgence pour combler le déficit du revenu paysan – celui-ci devrait se monter à 300 millions de CHF pour 1991 (notamment en raison de l'inflation) –, les agriculteurs ne pouvant attendre la modification de la loi sur l'agriculture pour voir leur pouvoir d'achat s'améliorer.⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 13.09.1991
SERGE TERRIBILINI

Si l'on additionne les **nouveaux paiements directs aux contributions pour détenteurs de bétail**, c'est une somme totale de 525 millions de CHF que la Confédération octroiera aux agriculteurs en 1993 au titre de paiements directs.

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 17.06.1992
SERGE TERRIBILINI

La grande chambre a transmis comme postulat la motion de sa commission demandant au Conseil fédéral, dans le cadre de l'application de la loi révisée sur l'agriculture et du plan financier 1993-1995, une révision du train de subventions et un groupement du point de vue matériel et administratif des critères de référence utilisés pour l'octroi de subventions. Il a, par contre, rejeté deux autres motions émanant de la minorité de la commission. Celles-ci exigeaient, d'une part, un programme visant à réduire le volume de la production agricole et les contributions fédérales liées à la production en proportion équivalente à l'augmentation des paiements directs et, d'autre part, de prolonger la validité de l'ordonnance sur les contributions aux détenteurs d'animaux jusqu'à l'entrée en vigueur de la modification de la loi sur l'agriculture si celle-ci devait tarder.⁶

Landwirt (Beruf)

Politischer und ökonomischer Druck sowie teilweise das eigene Interesse am Erhalt der Produktionsgrundlagen führen immer mehr Bauern dazu, ihre Produktionsmethoden umzustellen. Die einen stützen sich dabei auf das **wachsende Interesse der Konsumentinnen und Konsumenten an gesunder Nahrung** – für die diese gemäss Umfragen auch bereit sind, höhere Preise zu bezahlen – und stellen auf eine **naturnahe Produktion** um. Sie fordern eine vermehrte öffentliche Unterstützung mit dem Hinweis, dass die Auslagen, die für die Behebung von Phosphat- und Nitratschäden aufgebracht werden, mit mehr Nutzen für die Vermeidung solcher Schäden, also im biologischen Landbau, investiert würden. Ihre politischen Anstrengungen gehen vorläufig jedoch vor allem in Richtung auf eine amtliche Anerkennung von Herkunftszeichen, welche nach dem Willen des Bundesrates im Konsumenteninformationsgesetz geregelt werden soll.

Andere, vor allem Westschweizer Landwirte, verlegen sich mehr und mehr auf eine eher **naturferne Produktion**, nämlich die bodenunabhängige oder Hors-sol-Produktion, bei der die Wurzeln der Nutzpflanzen – meist Gurken und Tomaten – in einer Nährlösung schwimmen. Auf entschiedenem Protest, auch seitens der Bauernorganisationen, stiessen jene Landwirte, die ihre Milch- und Fleischproduktion mit Hilfe von gentechnisch produzierten Wachstumshormonen zu steigern suchen. Der SBV und die VKMB deponierten beim Bund eine Petition mit 15'000 Unterschriften, die ein **Verbot des Wachstumshormons Somatotropin** fordert.⁷

Landwirtschaft und Umweltschutz

Avant même que l'UE ne décide de prolonger l'autorisation de **vente du glyphosate** pour 5 ans, le Conseil fédéral a fait savoir, dans sa réponse à la motion des Verts demandant un **moratoire** sur cette substance jusqu'en 2022, qu'il s'oppose pour l'heure à prendre une décision qu'il estime être trop radicale. Les premiers résultats de l'étude demandée par la CSEC-CN semblent, en effet, indiquer que l'exposition de la population suisse à cette substance est trop faible pour avoir un impact délétère sur la santé. Bien que 40% des produits alimentaires testés contiennent des résidus de l'herbicide, il faudrait manger, par exemple, 70 kilogrammes par jour de l'aliment le plus contaminé (des pâtes) pour souffrir d'effets secondaires. Cet argument est attaqué par les organisations de protection des consommateurs qui font remarquer que les effets dits "cocktails" (accumulation de plusieurs pesticides dans l'alimentation) pourraient eux être particulièrement nocifs pour la santé. Le Conseil fédéral indique également qu'un plan d'action pour réduire de 50 pourcents les risques liés aux pesticides a été mis sur pied. De plus, les autorités tiennent à rappeler que plusieurs organes européens, dont l'ECHA et l'EFSA ont conclu, à l'appui de méta-études, à la non-dangerosité du glyphosate. Le Conseil fédéral souligne finalement la difficulté, à l'heure actuelle, de se passer de ce produit.

Concernant cette dernière affirmation, les avis sont partagés, comme le révèlent les nombreux articles dédiés à cette question dans les médias. Ainsi en est-il du témoignage de deux paysans vaudois souhaitant se passer de glyphosate et qui doivent, pour cela, se tourner vers l'arrachage mécanique des plantes vues comme nuisibles ou la mise en place de techniques culturales risquées (telles que les cultures compagnes, consistant à concurrencer les mauvaises herbes ou la technique du faux semis qui impliquera, dans une première phase, de laisser pousser les mauvaises herbes après la première culture).

En parallèle à ces débats, le responsable du groupe de recherche «politique et économie agricole» de l'ETHZ, Robert Finger, estime que les effets négatifs qu'engendreraient une interdiction du glyphosate sont surestimés. Celui qui a simulé – à l'aide d'un modèle bio-économique – un tel scénario considère que les pertes salariales seraient de l'ordre de 0.5 à 1% pour les paysan.e.s utilisant cet herbicide. Le modèle semble également indiquer que les agricultrices et agriculteurs ne se tournent, pour la majorité, pas vers d'autres pesticides afin de remplacer le glyphosate. Le chercheur précise toutefois que des recherches plus complètes doivent être menées pour avoir une image plus globale des impacts (environnementaux, selon les cultures, les régions, etc.), comme le rapporte le Tages-Anzeiger.⁸

L'agriculture occupe une place particulière lorsqu'on se penche sur la question climatique. En plus d'être la quatrième émettrice de gaz à effet de serre (à hauteur de 14 pour cent, derrière les transports, l'industrie et les ménages), elle est touchée de plein fouet par les modifications climatiques. Qu'il s'agisse de la grêle, des épisodes de gel au printemps ou des sécheresses successives, telle que celle subie en 2018, le monde agricole doit faire face aux aléas climatiques, qui ne feront que se renforcer avec le temps. En réaction à l'été caniculaire subi une année auparavant, l'USP a organisé une conférence de presse pour clarifier sa position. Lors de cette conférence de presse, elle a **annoncé vouloir lutter contre le réchauffement climatique**. Alors que par le passé, le président de l'USP, Markus Ritter (centre, SG), demandait aux autorités que les agricultrices et agriculteurs touchés à l'avenir des compensations financières en cas d'aggravation du réchauffement climatique, cette année, la conférence de presse s'est principalement concentrée sur les efforts à entreprendre par le monde agricole. Ainsi, l'impact des ruminants semble être la principale épine dans le pied de la paysannerie, et pour en réduire sa portée, différentes idées émergent, telles que des compléments alimentaires destinés aux bovins permettant de réduire la production de méthane, le prolongement de la vie des vaches laitières ou la sélection de vaches peu émettrices de gaz à effet de serre. D'autres possibilités s'offrent aux agricultrices et agriculteurs, comme la valorisation du lisier et du fumier pour en faire du biogaz, de l'électricité ou de la chaleur par un processus de fermentation. A côté de cela, le monde agricole se doit de mettre en place une série de dispositifs afin de s'adapter aux nouvelles conditions, qu'il s'agisse des systèmes d'irrigation, de la culture de variétés moins gourmandes en eau ainsi que d'autres sortes végétales moins conventionnelles mais plus adaptées aux nouvelles conditions, telles que le sorgho, le soja ou le millet ou du recours à l'agroforesterie, une technique encore peu pratiquée en Suisse. La souscription à une assurance contre les pertes de récolte et un soutien financier de la Confédération à cet égard ont également été présentés dans le catalogue des mesures à appliquer. Finalement, il a été précisé que bien que l'agriculture soit émettrice de gaz à effet de serre, un bilan global des domaines devrait être effectué, car certaines des plantes cultivées – notamment fourragères – permettent une absorption du CO2 et un stockage de ce dernier dans l'humus.

Bien que le président de l'USP plaide pour une Loi sur le CO2 ambitieuse, il n'a pas manqué de rappeler que tout le monde doit fournir un effort et pas seulement le monde agricole. Cette position tranche avec celle que l'organisation agricole défendait en 2016 dans le cadre de la consultation sur la politique climatique, comme le fait remarquer le St. Galler Tagblatt. Pour l'USP, les objectifs de la Confédération étaient alors vus comme « très ambitieux ». Pour le journal saint-gallois, la position de Markus Ritter est délicate, une partie du monde paysan étant proche de l'UDC, un parti qui combat toute politique climatique progressiste. Dans les médias, on a pu, par exemple, entendre l'agriculteur et conseiller national Marcel Dettling (SZ) affirmer, lors de la sécheresse de 2018, « Ich lebe lieber in wärmeren Zeiten », ou encore le président du parti national, Albert Rösti (BE) qui, au même moment, estimait tout à fait normal qu'il fasse chaud en été. Toutefois, d'autres voix émergent au sein du parti agrarien, à l'image des agriculteurs Markus Hausammann (TG) et Erich von Siebenthal (BE), qui ont tous deux indiqué, dans les médias, leur soutien à la Loi sur le CO2. Ne voulant pas s'exprimer directement sur la position de l'UDC, Markus Ritter a tout de même affirmé que celui qui ne s'est pas rendu compte du réchauffement climatique de 2018 n'est pas paysan.⁹

Un nouveau mouvement alliant paysan.ne.s et activistes du climat a vu le jour. Sous le nom «Agriculture du futur», ce collectif, constitué notamment du WFF, de Pro Natura, de Greenpeace, d'Uniterre, de l'Association des petits paysans et des activistes du climat, a organisé une manifestation dans la capitale fédérale à laquelle pas moins de 4'500 personnes ont participé. Le slogan scandé par les manifestant.e.s, «L'alimentation est politique», était directement dirigé contre la nouvelle mouture de la Politique agricole 22+ qui ne va pas assez loin à leur goût. En effet, le collectif appelle à une politique agricole plus solidaire, moins polluante, qui protège les écosystèmes et qui lutte plus activement contre le gaspillage des ressources. Selon «Agriculture du futur», le système agricole actuel aurait comme objectif premier de générer du profit pour les géants de l'agroalimentaire et non de nourrir la population avec des denrées alimentaires saines et accessibles à toutes et tous. Le mouvement a profité de cette manifestation pour publier sa «Vision 2030» qui propose une transformation radicale du système agricole et alimentaire actuel. Mais les revendications portées par «Agriculture du futur» trouvent des échos, au mieux, mitigés au sein des autres organisations paysannes. Ainsi en est-il de l'Association des femmes paysannes vaudoises qui, bien que louant les objectifs affichés, estime que la population et le

monde agricole ne sont pas prêts pour de tels changements abrupts. Des pertes de rendement sont redoutées. Du côté de l'USP, on considère que les fermes sont déjà à taille humaine et qu'une agriculture 100 pour cent biologique ne répondrait pas aux demandes du marché, comme le rappelle Jacques Bourgeois (plr, FR), président de l'Union Suisse des Paysans.¹⁰

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 03.08.2020

KAREL ZIEHLI

Quatre ONG environnementales – WWF, Pro Natura, BirdLife et Greenpeace – **ont lancé une campagne publicitaire pour dénoncer l'agrobusiness** responsable, selon elles, d'une diminution de la biodiversité, d'une surfertilisation des terres et d'une utilisation excessive de pesticides. Cette campagne publicitaire a pour but d'envoyer un message au Parlement, alors que ce dernier s'attelle au traitement de divers objets touchant directement à cette thématique. Premièrement, la Politique agricole 22+ (PA 22+) risque d'être repoussée – sous la pression de l'Union suisse des paysans (USP) – et toutes les avancées environnementales avec. Deuxièmement, le corps électoral devra se prononcer sur deux initiatives ayant pour objet les pesticides et les intrants fertilisants (initiative pour une interdiction des pesticides de synthèse et initiative pour une eau potable propre), une fois celles-ci traitées par les deux chambres. Troisièmement, l'organe législatif cherche une alternative à ces initiatives sur les pesticides par le biais d'une initiative parlementaire visant à réduire les risques liés aux produits phytosanitaires.

Lors de la conférence de presse de lancement de la campagne publicitaire, les organisations environnementales ont rappelé qu'aucun des objectifs environnementaux fixés par la Confédération en 2008 pour l'agriculture n'a été atteint, d'où la nécessité d'agir pour en réduire enfin l'impact environnemental. Elles ne veulent, toutefois, pas viser les paysannes et paysans, conscientes que nombre d'entre elles et eux font des efforts. Elles visent bien plus l'agrobusiness qui profiterait indirectement de la manne fédérale, par la vente de pesticides ou encore de fourrages importés. C'est ainsi que l'alliance d'organisations environnementales appelle l'USP à se distancer de cet agrobusiness et à promouvoir une agriculture durable. Réagissant à ces propos, l'organisation agricole s'est défendue d'être redevable envers quelques entreprises, estimant simplement représenter l'avis de la majorité de ses membres. Pour l'USP, l'agriculture a, de plus, fait de gros efforts ces dernières années en termes d'écologie, utilisant, par exemple, moins de pesticides que les pays voisins.

A noter que ce n'est pas la première campagne d'affichage d'organisations environnementales qui s'attaque à l'utilisation excessive de pesticides. En effet, Pro Natura avait lancé une campagne contre la présence de pesticides dans les eaux en 2016, ce qui n'avait pas manqué d'irriter l'Union suisse des paysans.¹¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 22.11.2021

KAREL ZIEHLI

Lorsque l'on se penche sur les secteurs émettant le plus de gaz à effet de serre en Suisse, on s'aperçoit que l'agriculture est responsable de 14 pour cent des émissions indigènes. Une part importante (46 pour cent) est due à l'élevage bovin, ces animaux étant de véritables «machines à fabriquer du méthane» – pour reprendre les propos du journal La Liberté – un puissant gaz à effet de serre. Toutefois, à la différence du CO₂ qui reste quelques 100 années dans l'atmosphère avant de se dégrader, le méthane n'y reste que 30 ans, ce qui permettrait, en cas de mesures ciblant ce gaz, d'avoir un impact plus rapide sur le réchauffement climatique selon les experts du GIEC. 30 décideuses et décideurs politiques se sont ainsi engagés, lors de la COP 26 à Glasgow, à réduire leurs émissions de méthane de 30 pour cent d'ici à 2030. Les solutions trouvées dans le secteur agricole suscitent donc un intérêt certain. Des agriculteurs.trices et chercheuses.eurs ont ainsi démontré qu'un **changement dans l'alimentation des bovins pouvait contribuer à limiter les émissions de méthane**. L'ingestion de certaines algues, d'herbes appartenant aux légumineuses, de plantain, d'ail ou encore de lin aurait un tel effet bénéfique. Il serait ainsi possible de réduire, par l'ajout de compléments alimentaires, de 10 à 15 pour cent les émissions de méthane dues à la rumination. Une autre solution réside dans le prolongement de la vie des vaches, le temps que mettent de nouvelles vaches laitières pour arriver à maturité étant ainsi économisé; une incitation économique est d'ores et déjà prévue par les autorités à cet égard. Agroscope étudie également la possibilité de sélectionner des races de vaches peu émettrices de ce gaz, tandis que d'autres considèrent l'élevage de vaches à double attitude (pour la production laitière et de viande) alors que ces deux filières sont aujourd'hui généralement distinguées.

Pour des organisations telles que Greenpeace, la solution la plus efficace réside toutefois dans la réduction de la consommation de produits carnés et laitiers, suivant ainsi les constats mis en lumière par le GIEC qui estime que les réductions de gaz à

effet de serre pourraient atteindre les 15 pour cent d'ici à 2050 si la population mangeait moins de viande rouge et plus de produits d'origine végétale.¹²

Tierische Produktion

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 06.12.2005
ELIE BURGOS

En fin d'année, le DFE a fait savoir que 27 organisations avaient manifesté leur désir de sortir du contingentement laitier au 1er mai 2006. Le délai pour s'annoncer courait jusqu'au 31 octobre de l'année sous revue. Neuf demandes ont été déposées par des organisations de producteurs, réunissant quelque 17 000 producteurs avec une quantité de lait de 1,74 million de tonnes. Dix-huit demandes sont venues d'organisations dites « producteur-utilisateur », composées d'environ 4700 producteurs avec 0,54 tonne de lait. Les interprofessions n'ont par contre déposé aucune demande. Ainsi, 22 400 des 33 750 producteurs avec 2,28 du total de 3,1 millions de tonnes bénéficieront de l'**exemption anticipée du contingentement laitier au 1er mai 2006**, soit deux tiers des producteurs avec trois quarts de la quantité contingente totale. Pour le DFE, ce grand intérêt est le signe d'un développement dynamique de la structure organisationnelle dans l'économie laitière.¹³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 31.12.2005
ELIE BURGOS

L'année sous revue a été marquée par une **nouvelle baisse du prix du lait**, sous l'influence de la politique des bas prix pratiquée par les grands distributeurs tels que Coop ou Migros. Alors que des transformateurs du produit, comme les centrales d'achat laitières Emmi ou la Laiterie centrale argovienne (Aargauer Zentralmolkerei AZM), ont acheté le kilo de lait entre 74,45 (Emmi) et 75,5 centimes en moyenne aux producteurs durant l'année laitière 2003/2004, ces dernières ont décidé d'abaisser ces tarifs à partir du 1er mai. L'AZM a annoncé une baisse de 3,5 centimes par kilo et Emmi de 2,7 centimes. Notons que le mouvement de baisse du prix du lait a également été suivi par la société Hochdorf Nutritec SA, qui transforme 10% du lait en Suisse. La société a décidé d'abaisser le prix du lait payé au producteur de 2,5 centimes par kilo à partir du 1er mai 2005. La société Cremo s'est alignée en décidant d'une baisse de 2,8 centimes. La Fédération des producteurs suisses de lait (PSL) s'est élevée contre cette diminution du prix du lait payé au producteur. L'idée d'un boycott, sous forme d'une grève de l'approvisionnement des transformateurs de lait, soutenue par certains paysans, a cependant été rejetée par la PSL, ainsi que par l'USP. Ces dernières ont affirmé que les paysans étaient pourtant prêts à accepter une diminution des tarifs, mais qui ne devait pas dépasser 1,5 centime par kilo. C'est dans ce contexte relativement tendu que 700 paysans ont manifesté devant le siège de la société Emmi à Lucerne. Ils revendiquaient que celle-ci revienne sur sa décision de baisse de prix, et ont réitéré leurs menaces de boycott.¹⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 28.08.2007
ELIE BURGOS

Swissmilk, l'association faîtière des producteurs suisses de lait, soucieuse d'augmenter la production de 10% et de faire grimper le salaire horaire dans la branche de 15 à 21 francs d'ici à 2015, mais également de surmonter la libéralisation progressive du marché (le système de contingents laitiers disparaissant le 30 avril 2009), a décidé de créer un « **pool national de vente** ». Ce dernier, qui regroupera un maximum de producteurs, devra permettre de fixer la quantité de lait à produire pour l'ensemble de la branche et de négocier d'une seule voix le prix du lait face aux principaux transformateurs suisses. Ceux-ci ont protesté par la suite contre une telle « cartélisation » de l'offre de lait.¹⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 20.12.2008
ELIE BURGOS

L'année sous revue a été marquée par de **vives tensions sur le marché laitier national**. Au vu de l'augmentation récente et importante des coûts de production de lait (les fourrages ayant renchéri de 15%, le carburant de 18% et les engrais de 30%), la Fédération des producteurs suisses de lait (FPSL) a demandé une augmentation substantielle du prix du lait en début d'année, le producteur étant payé 75 centimes par litre. Au mois de mai, les négociations entre producteurs et transformateurs n'ont pas abouti, ces derniers refusant toute augmentation du prix payé aux premiers. Fin juin, dans la lignée des revendications identiques des producteurs de lait de plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Pays-Bas et Belgique) et des grèves qui y ont été lancées, deux organisations agricoles (Uniterre en Suisse romande et la Bäuerliche Interessengruppe für Marktkampf (Big-M) en Suisse alémanique) ont lancé une « grève du lait », afin de tenter de faire entendre leurs revendications. Cinq jours après le démarrage de ces mouvements, la FPSL, réunie en assemblée extraordinaire, a lancé un

ultimatum aux quatre plus grands transformateurs de lait du pays (Emmi, Crema, Elsa et Hochdorf-Swissmilk), les menaçant de rejoindre la grève si une hausse substantielle des prix n'était pas acceptée. Sous la menace, les principales centrales laitières ont finalement accepté de verser six centimes de plus par kilo de lait aux producteurs (l'accord étant valable six mois à partir du 1er juillet), mettant ainsi fin à une grève de sept jours. Le commerce de détail a rapidement annoncé une répercussion de cette hausse sur le prix des produits laitiers. Cette hausse des prix payés aux producteurs a cependant été remise en question au mois de novembre, ceux-ci enregistrant alors des baisses de l'ordre de 3,5 à 4,5 centimes par litre de lait payé. Les centrales laitières ont justifié ces « retenues » (et non « baisse de prix », selon leurs termes) par la surproduction et la baisse des prix à l'étranger. Anticipant la libéralisation totale du marché laitier en 2009, certaines centrales laitières ont encore fait chuter les prix payés au producteur, afin, selon elles, que les produits suisses restent compétitifs et soient capables de garder des parts de marché face aux produits importés.¹⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 21.10.2009
ELIE BURGOS

Comme en 2008, l'année sous revue a été marquée par une **situation très tendue sur le marché laitier suisse**. Elle s'explique, entre autres, par la survenance de deux événements majeurs, conjugués aux craintes suscitées par l'accord de libre-échange en négociation avec l'UE.

En premier lieu, la **fin des contingents laitiers** au 1er mai, après 32 ans d'existence, a généré une certaine insécurité pour les producteurs de lait. Bien qu'ils aient eu des années pour se préparer à cette fin annoncée du contingentement, ces derniers ont eu énormément de peine à mettre en place sereinement des structures de gestion de l'offre qui leur permettent d'éviter les écueils de cette réforme du marché national, et notamment les risques de surproduction pouvant entraîner une baisse des prix du marché. En second lieu, **le prix du lait industriel a connu une très forte baisse** en Suisse, d'environ 20 à 25 centimes par kilo à partir du mois de juillet, sous l'effet d'une surproduction de l'ordre de 5% au niveau national et d'une baisse des prix au niveau mondial.

Pour tenter de faire face à ces changements, producteurs de lait, transformateurs et grands distributeurs ont décidé – non sans difficultés – de se regrouper, au sein de l'**Interprofession du lait** (IP-lait). Cette nouvelle plate-forme de la branche laitière regroupe une cinquantaine d'organisations de producteurs et d'entreprises de la branche, dont Migros et Coop. Son objectif principal est de ramener une certaine stabilité sur le marché laitier (au travers d'une gestion de l'offre) et de la sérénité parmi les acteurs du secteur. Sous la présidence ad interim de Hansjörg Walter, le président de l'USP, l'IP lait a mis en place au mois d'octobre un **système de gestion du marché à trois échelons** dans lequel ses membres pourront négocier leur lait. Premier échelon : les transformateurs devront annoncer les quantités dont ils ont impérativement besoin et s'engager à les prendre en charge au travers de contrats d'une durée minimale d'un an (« lait contractuel »). Deuxième échelon : le lait excédentaire sera négocié en bourse selon le principe de l'offre et de la demande. Les transformateurs s'engageant là encore à l'utiliser (« lait de bourse »). Troisième échelon : en cas d'excédents trop importants, la matière première sera prise en charge aux conditions du marché mondiales, bien moins avantageuses, et exporté sans protection ni soutien (« lait d'allègement »). L'IP lait s'est en outre engagée à publier un indice du prix du lait, qui restera cependant indicatif, la fixation du prix du kilo de lait restant une négociation entre producteurs et transformateurs.

A l'instar de l'année précédente, une **« grève du lait »** a été lancée en septembre par plusieurs centaines de producteurs révoltés contre la chute des prix du lait, à l'appel de l'organisation agricole Uniterre (soutenue par l'USP). Les paysans protestaient contre la baisse du prix du lait. Ce mouvement, suivi avant tout en Suisse romande, n'a pas eu la même ampleur que celui de l'année précédente.¹⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 16.07.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

L'année sous revue a vu de nombreuses tensions se cristalliser autour de l'**Interprofession du lait (IP-Lait)** entraînant l'organisation de manifestations. En début d'année, le comité de l'IP-Lait a pour la première fois convenu d'un indice des quantités contractuelles pour le lait d'industrie (c.-à-d. non transformé en fromage). Lors des négociations, la Fédération suisse des producteurs de lait (FSPL) n'a pas pu obtenir d'augmentation du prix à la production face à l'opposition des commerçants et des transformateurs. Toutefois, afin de permettre une augmentation des prix en Suisse, l'IP-Lait a décidé de réduire les stocks de beurre de 3000 tonnes en les exportant au prix du marché mondial. Les transformateurs ont accepté de couvrir quatre millions de francs des coûts d'exportation et les producteurs onze millions. Parmi ces derniers,

80% des coûts doivent être couverts par les organisations ayant augmenté leur production les années précédentes. Par ailleurs, après que l'OFAG a constaté que les prix à la production ont baissé de 18% alors que cette baisse n'a que partiellement été répercutée sur le prix de vente (13%), les syndicats de producteurs ont dénoncé la non utilisation des instruments de régulation existants et l'absence de solution s'attaquant au cœur du problème. En juin, l'IP-Lait a finalement recommandé une augmentation de trois centimes du prix à la production atteignant alors 65 centimes le kilo. Uniterre a toutefois rappelé que l'indice n'a aucune force contraignante et que les prix réels oscillent entre 50 et 54 centimes le kilo.¹⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 20.03.2014
JOHANNA KÜNZLER

Der **Milchpreis** konnte sich 2014 auf seinem erhöhten Niveau halten: Wertschöpfungsstarke Milch, welche für den Inlandmarkt bestimmt ist, wurde von der Branchenorganisation Milch (BOM) mit einem Richtpreis von 71 Rappen bewertet. Diese attraktive Situation verführte viele Bauern zu einer Produktionssteigerung: Bereits im Frühling betrug der Butterberg wieder mehr als 4'000 t. Die Schweizerischen Milchproduzenten (SMP) beschlossen daher gemeinsam mit den grössten Milchhändlern, eine Exportfirma namens LactoFama AG ins Leben zu rufen. Diese soll künftig saisonale Milchüberschüsse aufkaufen, zu Butter verarbeiten und im Ausland absetzen. LactoFama teilte in einer Medienmitteilung mit, dass sie sich als eine Ergänzung zur Milchpreissegmentierung der BOM verstehe. Die Organisation begann sogleich, in den Markt zu intervenieren: Zwischen April und Juni kaufte sie über 43 Mio. kg Vollmilch zum niedrigsten Segmentspreis auf und exportierte diese. Laut Einschätzungen der SMP konnte damit verhindert werden, dass der Butterberg nicht nochmal um das Doppelte anstieg.¹⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 15.01.2015
LAURA SALATHE

Dass sich durch die Aufhebung der Euro-Bindung des Frankens alle für den Export bestimmten Milchprodukte auf einen Schlag um einen Fünftel verteuert hatten, machte der Schweizer Milchindustrie zu schaffen und beeinflusste den **Milchpreis im Jahr 2015** negativ. Der Luzerner Milchverarbeiter Emmi gab nur wenige Tage nach der Aufhebung des Mindestkurses bekannt, dass Bauern und Bäuerinnen, welche Milch für Exportprodukte herstellen, fortan weniger Geld für ihre Milch erhalten werden. Dieser Umstand und die Sorge um die zukünftigen Exporte veranlassten die Branchenorganisation Milch (BO-Milch) dazu, die Politik zum Handeln aufzufordern. Ihr Sprecher Stefan Kohler erläuterte gegenüber der Luzerner Zeitung, dass Eveline Widmer-Schlumpf das Versprechen abgegeben habe, der Milchwirtschaft unter die Arme zu greifen, wenn der Markt dies erfordere, und genau dies sei nun der Fall. Er forderte vom Bund ein Hilfspaket von zusätzlichen CHF 114.9 Mio. für die Absatzförderung im In- und Ausland sowie zusätzliche Direktzahlungen in der Höhe von CHF 75 Mio., um die Einkommensverluste der Landwirtinnen und Landwirte einzudämmen.

Der Ständerat und der Nationalrat genehmigten im Juni 2015 einen Nachtragskredit, welcher die Ausfuhrbeiträge für landwirtschaftliche Verarbeitungsprodukte um zusätzliche CHF 25,6 Mio. erhöhte. Trotzdem setzten die tiefen Milchpreise die Bauern und Bäuerinnen weiter unter Druck. Aufgrund der tiefen Preise wurde medial auch der Strukturwandel in der Milchwirtschaft aufgezeigt und diskutiert. In den vergangenen rund 20 Jahren hatte sich die Anzahl der milchproduzierenden Betriebe von rund 44'000 auf etwas mehr als 22'000 halbiert. Auch die Anzahl Milchkühe hatte von 689'023 im Jahr 1995 auf 544'028 im Jahr 2014 um rund 21% abgenommen. Da sich die durchschnittliche Menge an produzierter Milch pro Betrieb in der gleichen Zeitspanne aber mehr als verdoppelt hatte, war die Milchmenge insgesamt gestiegen. Dies sei möglich gewesen, weil der technische Fortschritt die Milchproduktion effizienter gemacht habe. Die Futterflächen ergäben heute mehr Ertrag, die Fütterung erfolge effizienter und die genetischen Entwicklungen hätten die Kühe leistungsfähiger gemacht, so die Erklärung von Kurt Nüesch, Direktor der Schweizer Milchproduzenten (SMP). Dass jährlich rund 900 Betriebe geschlossen haben, sei zum Teil eine Konsequenz des Kostendrucks, aber auch auf die fehlenden Nachfolger und Nachfolgerinnen zurückzuführen. Übrig geblieben seien die Betriebe, welche günstiger pro Kuh mehr Milch produzieren konnten.²⁰

Der Kostendruck des tiefen Milchpreises hatte auch für die **Kälber in der Milchwirtschaft** negative Konsequenzen, wie der Tagesanzeiger in einem Artikel berichtete. Da die Jungtiere der Hochleistungs-Milchrassen wie Holstein oder Red Holstein weniger viel und weniger schnell Fleisch anlegten als ihre Artgenossen, welche für die Fleischproduktion gezüchtet wurden, rentierte sich ihre Aufzucht für die Bäuerinnen und Bauern immer weniger. Während die weiblichen Kälber für die Milchproduktion herangezüchtet werden könnten, würden die männlichen Jungtiere in der Regel nach 40 bis 50 Tagen geschlachtet und zu Wurstfleisch verarbeitet. Der Schweizer Tierschutz (STS) kritisierte diesen Umstand und befürchtete, dass der Preisdruck dazu führe, dass mehr Kälber schon vor der gesetzlich festgelegten Frist von 7 Tagen nach der Geburt getötet würden. Dies sei aus Insiderinformationen von Milchviehbetrieben bekannt geworden. So gäbe es Betriebe, die ihre Kälber kurz nach der Geburt töteten oder nicht mehr behandelten, wenn diese krank würden. Damit dies nicht auffalle, würden die Tiere in der Tierverkehrsdatenbank des Bundes als Totgeburt oder als binnen 3 Tagen verendet gemeldet. Dies schliesse man daraus, dass die Zahlen dieser Datenbank Auffälligkeiten zeigten. So sei die Zahl der Totgeburten und Jungtieren, welche innerhalb von drei Tagen gestorben sind, zwischen 2010 und 2014 bei den Rassen Red Holstein und Holstein um 4000 Jungtiere auf 10'100 Tiere angestiegen. Weiter verstarben bei den Geburten von Red-Holsteinkälbern 7 Prozent aller Jungtiere, während es bei den übrigen Rassen nur 4.6 Prozent waren. Erstaunlich sei dies, weil laut Fachleuten Geburten von Milchkuhrassen eigentlich weniger anfällig für Komplikationen seien als die Geburten von Rassen aus der Fleischindustrie. Kurt Nüesch, Direktor des Verbands der Schweizer Milchproduzenten (SMP), meinte dazu, dass nicht ausgeschlossen werden könne, dass es in der Schweiz Fälle gebe, in welchen Tiere nicht korrekt behandelt würden. Eine Lösung für die Problematik der kurzen Lebensdauer der männlichen Kälber könnte laut Nüesch eine «Spermasexing» genannte Methode sein. Mit ihr liesse sich das Geschlecht der Tiere bei der Befruchtung beeinflussen.

Diese Methode nannte auch der Bundesrat in der Stellungnahme zu einem Postulat (Po. 15.3343) von Maya Graf (gp, BL), in welchem die frühen Schlachtungen von Kälbern aus der Milchwirtschaft thematisiert wurden, als mögliche Lösung. Besonders geeignete Milchkühe könnten so besamt werden, dass sie ein weibliches Jungtier zur Welt bringen, und alle anderen Milchkühe könnten mit Spermien einer Fleischrasse befruchtet werden. Er sehe entsprechend diesbezüglich keinen gesetzgeberischen Handlungsbedarf, erklärte der Bundesrat im Rahmen des Postulats.

Um eine ethisch vertretbare Lösung für die unerwünschten männlichen Kälber von stark milchbetonten Kühen zu finden, wurde auch die Branche aktiv. Sie gründete unter der Leitung von Peter Schneider von Proviande eine Arbeitsgruppe mit dem Namen «Tränkergesundheits und Tränkerschlachtungen», welche vorschlug, die männlichen Jungtiere mit der richtigen Fütterung zu stärken und für alle Kälber aus der Milchwirtschaft eine Mindestdauer auf dem Geburtshof einzuführen. Dadurch sollte die kurze Lebensspanne der männlichen Kälber etwas verlängert werden.²¹

Lebensmittel

Conséquence de la crise du coronavirus et des changements dans les habitudes de consommation des Suisse.sse.s, le Conseil fédéral s'est vu contraint d'**augmenter les contingents d'importations de beurre** par deux fois afin d'en garantir l'approvisionnement. Deux raisons expliquent cette pénurie que n'avait plus connue la Suisse depuis des années. D'une part, les consommateurs.trices ont mangé plus de beurre indigène cette année (semi-confinement, impossibilité de faire du tourisme d'achat, etc.) et d'autre part, les transformateurs laitiers ont privilégié la production de fromage à la production de beurre, une filière qui rapporte plus et qui a connu une progression de la demande. Ces deux facteurs, couplé à une production laitière stable, ont poussé les autorités à prendre les devants. Conformément aux demandes formulées par l'interprofession du lait (IP-Lait), le contingent d'importation de beurre a augmenté de 1000 tonnes le 1er juin et de 1800 tonnes le 1er septembre. En parallèle, les grands distributeurs ont été contraints d'augmenter le prix du beurre suisse, afin d'en réguler la demande.

La décision d'augmenter les importations n'a pas plu à tout le monde, une partie des productrices et producteurs de lait dénonçant une mauvaise répartition du lait à l'image de la présidente de la coopérative Lait-équitable Anne Chenevard. Celle-ci explique qu'une partie du lait suisse est destinée à des produits d'exportations, alors qu'il pourrait être affecté à la production de beurre. Le syndicat Uniterre a ainsi décrié une situation dans laquelle la Confédération ne veut pas prendre ses responsabilités en fixant un cadre pour résoudre ce problème dont IP-Lait ne s'empare pas.²²

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

Naturschutz

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 06.09.1988
KATRIN HOLENSTEIN

Eine lückenhafte Vernetzung von Lebensräumen schlägt sich in immer länger werdenden Listen von bedrohten Tierarten nieder. Deshalb ist die **langfristige Sicherung aller bestehenden naturnahen Flächen als Teil eines Biotopverbundsystems** weiterhin dringend. Um den Artenschwund zu stoppen, führten die Naturschutzorganisationen ihren Kampf für eine umwelt- und naturverträgliche Landwirtschaftspolitik fort und forderten insbesondere einen Ausbau der Direktzahlungen an die Bauern, verbunden mit ökologischen Auflagen. Mit Bewirtschaftungsbeiträgen für die Erhaltung und Wiederbelebung von Trockenstandorten, Feuchtgebieten oder anderer naturnaher und standortgemässer Vegetation sollen Mehraufwand und Ertragseinbussen abgegolten werden. Die Grundlagen für solche Anreize sind im revidierten NHG vorhanden.²³

Gewässerschutz

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 14.11.1984
CLAUDE LONGCHAMP

Zur **Eindämmung der Überdüngung von Seen und Flüssen** schlug das EDI vor, ab 1986 Phosphatzusätze in Textilwaschmitteln völlig zu verbieten. Damit will es die 1977 eingeführte und seither zweimal verschärfte Einschränkung konsequent zu Ende führen. Weiterhin erlaubt sein sollen Ersatzwirkstoffe wie Zeolith und in begrenztem Masse NTA. Als flankierende Massnahme wurde vorgeschlagen, den landwirtschaftlichen Beratungsdienst zu verbessern, um eine striktere Einhaltung der Empfehlungen bezüglich des Phosphateinsatzes durch die Bauern zu erreichen. Ob die Verordnung im gewünschten Sinne in Kraft gesetzt wird, hängt noch vom laufenden Vernehmlassungsverfahren ab: Vor allem mit dem Hinweis, die Umweltverträglichkeit von NTA sei in der Schweiz noch zu wenig erforscht, lehnten die Hersteller von Waschmittelprodukten das angestrebte Phosphatverbot ab.²⁴

Luftreinhaltung

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 11.05.1979
GISÈLE ORY

La **lutte contre le fluor en Valais entra dans une phase de recherche**. L'Institut fédéral de recherches forestières procéda à des essais pour déterminer le degré de responsabilité du fluor dans l'état de santé déplorable de certaines forêts valaisannes. Tenant compte des nombreuses plaintes de la population, les usines d'aluminium installèrent dans les endroits critiques de véritables laboratoires destinés à mesurer les émissions fluorées. Les dégâts occasionnés aux forêts et aux cultures par les émanations de l'entreprise martigneraise avait été estimés à environ CHF 800'000 en 1977. L'évaluation sera sans doute encore plus élevée pour 1978. Le recours interjeté par cette industrie en 1978, auprès du gouvernement valaisan, contre l'obligation de réduire la charge polluante à 2.2 kg/t de production jusqu'à fin 1979, ayant été repoussé, la firme lança un recours de dernière instance auprès du Conseil fédéral.²⁵

Bodenschutz

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 25.09.1985
KATRIN HOLENSTEIN

Zwei nationalrätliche **Motionen verlangten deshalb unverzüglich wirksame Massnahmen zum Schutz der Lebensgrundlage Boden**; sie wurden auf Antrag des Bundesrates in der abgeschwächten Form von Postulaten (Po. 84.589 und Po. 84.590) überwiesen. In ihrer Stellungnahme räumte die Landesregierung diesem Bereich hohe Priorität ein und bekundete die feste Absicht, eine rasche und umfassende Ausgestaltung der qualitativen Bodenschutzbestimmungen zu verwirklichen. Neben den Verordnungen über die Luftreinhaltung und über umweltgefährdende Stoffe soll die Verordnung über den Schadstoffgehalt des Bodens (VSBo) den Schutz der Bodenfruchtbarkeit garantieren, indem sie Grenzwerte für die Konzentration von zehn Schwermetallen festsetzt. In der Vernehmlassung wurde die VSBo zwar allgemein begrüsst, gleichzeitig aber als zu wenig weitgehend kritisiert. Der Schweizerische Bauernverband etwa hielt fest, dass ein andauernder und sicherer Schutz des Bodens nur erreicht werden könne, wenn Schadstoffe gänzlich ausgeschaltet würden. Die Kantone wiederum wünschten eine Ausdehnung der Grenzwerte auch auf andere Schadstoffe, wie beispielsweise die nur schwer abbaubaren chlorierten Kohlenwasserstoffe, sowie restriktivere Massnahmen bei bereits geschädigten Böden.

Im Berichtsjahr konnte das ebenfalls in der VSBo vorgesehene nationale Beobachtungsnetz zur Ermittlung der aktuellen Bodenbelastung (NABO) aufgebaut werden, das eine langfristige Überwachung anhand ausgewählter und repräsentativer Standorte ermöglichen soll. Erste Ergebnisse der NABO-Untersuchungen, die vorläufig nur die Schwermetallbelastung erfassen, sind frühestens 1987/88 zu erwarten.²⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 31.12.1985
KATRIN HOLENSTEIN

Die Diskussion der Frage, ob dem Waldsterben in absehbarer Zeit eine weit schwerer wiegende **Vergiftung des Bodens** folgen werde, gewinnt zunehmend an Bedeutung: Durch die Luftverschmutzung und den Sauren Regen gelangen immer grössere Giftstoffmengen aus der Abfallverbrennung, den Heizungen, der Industrie sowie aus den Motorfahrzeugabgasen in den Boden. Darüber hinaus machen sich negative Folgen der seit dem Zweiten Weltkrieg betriebenen Landwirtschaftspolitik bemerkbar, indem die Chemisierung des Landbaus sowie die intensive mechanische Bearbeitung mit schweren Maschinen zu Bodenschäden führen. Zur schleichenden Vergiftung trägt insbesondere die Verseuchung mit Schwermetallen bei, die sich als nicht abbaubare Gifte im Boden anreichern. So enthält etwa Kunstdünger, aber auch Klärschlamm unter anderem Cadmium, das sich – einmal in die Nahrungskette gelangt – als «Zeitbombe» für die menschliche Gesundheit erweisen kann.²⁷

Parteien, Verbände und Interessengruppen

Verbände

Landwirtschaft

Mit der vollständigen Abschaffung der Milchkontingentierung auf den 1. Mai und dem daraus resultierenden Produktionszuwachs geriet der **Milchpreis** unter starken Druck. Die Unzufriedenheit der Milchproduzenten manifestierte sich unter anderem in einem Aufruf zu einer **Protestdemonstration** Ende August in Sempach (LU) bei der Schlachtkapelle. Brisant war dieser von den Initianten als „Bauernaufstand“ bezeichnete Anlass, weil er nicht nur von einer unter dem Namen „Big_M“ auftretenden Gruppe von Milchbauern und dem von SVP-Nationalrat Kunz (LU) präsidierten „Bäuerlichen Komitee Schweiz“ organisiert wurde, sondern auch von der nationalen SVP. Letztere warb mit ihrem Präsidenten Toni Brunner (SG) heftig für den Anlass. Vertreter der ebenfalls landwirtschaftsnahen CVP waren im Organisationskomitee nicht vertreten und protestierten gegen eine Instrumentalisierung der Unzufriedenheit der Bauern durch die SVP. Aber auch der Schweizerische Bauernverband war an der Organisation nicht beteiligt. Dies wirkte sich negativ auf die Teilnehmerzahl aus. Die Presse übernahm zwar die vom SVP-Pressedienst deklarierte Zahl von 10 000 Manifestanten, auf den im Internet publizierten Fotos waren aber nur etwa 2000 Personen auszumachen.²⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 31.08.2009
HANS HIRTER

In seiner neuesten Broschüre betonte der SBV in Bezug auf die Trinkwasser- und die Pestizid-Initiative, dass der **Gebrauch von Pestiziden** für viele Bauern von existenzieller Bedeutung sei. Dass es aber Handlungsbedarf gebe, räumte der Präsident des Verbandes Markus Ritter (cvp, SG) ein. Man wolle sich konsequent an den Aktionsplan Pflanzenschutz des Bundes halten. Jedoch, so Ritter weiter, müsse die Qualität der Lebensmittel gewahrt werden können, denn die «Toleranz der Kunden» bei Qualitätsabweichungen sei klein. Es sei daher nicht gerecht, wenn nun die Bauern als Sündenbock herhalten müssten. Dass der SBV die Probleme anerkennt, lobte derweil die Landwirtschaftsexpertin des WWF Daniela Hoffmann. Allerdings sei der hohe Pestizidverbrauch tatsächlich problematisch. Sie appellierte deshalb an die Bauern, den Worten auch Taten folgen zu lassen und Lösungen zu erarbeiten.²⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 13.07.2018
CHRISTIAN GSTEIGER

1) BU, 23.7.18; LZ, 30.7.18; NF, TA, TG, 4.8.18; 24H, NZZ, 6.8.18; 24H, AZ, NZZ, TA, 7.8.18; 24H, AZ, SGL, SGT, SN, TA, 8.8.18;

NWZ, 9.8.18; TZ, 10.8.18; NF, 11.8.18; SGL, 14.8.18; Blick, TZ, 24.8.18; TG, 19.9.18; BaZ, 26.9.18

2) Dümmler et Roten (2018), Une politique agricole d'avenir; AVF, Blick, LT, Lib, TG, 8.9.18

3) Exp, NZZ, 19.3.20; 24H, 20.3.20; TA, 21.3.20; 24H, 24.3.20; AZ, Lib, WW, WoZ, 26.3.20; LT, 28.3.20; NZZ, TA, 1.4.20; NZZ,

2.4.20; Blick, 9.4., 11.4.20; So-Bli, 12.4.20; AZ, 15.4.20; So-Bli, 19.4.20; NZZ, 20.4.20; 24H, 24.4.20; LT, 7.5.20; 24H, NZZ,

18.5.20; AZ, 25.5.20; LT, 28.5.20; APZ, 10.7.20; CdT, LT, 16.7.20

4) RFS, 9, 27.2.1990.; Presse du 26.7.90; NZZ, 14.7.90; Dém., 18.7.90 ; RFS, 27/28, 3.7.90 et LID-Pressedienst, 1655, 29.6.90

5) TA, 2.9.91; Gnueg Heu dune!, 6, 11.9.91; NZZ, 2.9. et 13.9.91; LID-Pressedienst, 1718, 13.9.91.

6) BO CN, 1992 p. 1077 s.

7) BaZ, 9.1. und 8.12.88; NZZ, 16.1., 5.5., 20.5. und 30.6.88; TA, 3.2. und 20.5.88; BZ, 23.3.88; Vat., 14.4.88; Suisse, 17.5.88;

SGT, 3.6.88; SHZ, 21.7.88; Ww, 29.9.88.; Keller und Weisskopf (1988). Integrierte Pflanzenproduktion. Ergebnisse einer

Standortbestimmung in der Schweiz.

- 8) Boecker et al. (2018). Modelling the effects of a glyphosate ban on weed management in silage maize production.pdf; Blick, 25.10.17; LZ, 26.10.17; TG, 3.11.17; TA, 13.11.17; LMD, 17.11.17; So-Bli, 19.11.17; LT, LZ, TA, 20.11.17; LT, 27.11.17; Lib, 28.11.17; TA, 29.11.17; LT, 5.12.17; 24H, 8.12.17
- 9) LT, NF, NZZ, SGT, 12.7.19; So-Bli, 14.7.19; Blick, 17.7.19
- 10) Agriculture du futur: Vision 2030; RTS: Activistes du climat et agriculteurs manifestent ensemble à Berne; AZ, LT, 19.2.20; WoZ, 20.2.20; LT, 24.2.20; WoZ, 26.3.20
- 11) TG, 27.7.20; 24H, So-Bli, 2.8.20; 24H, 3.8.20
- 12) 24H, 22.11.21; TA, 27.7.21; NWZ, 2.9.21; AZ, 1.10.21; Lib, 22.11.21
- 13) Communiqué de presse du DFE, 6.12.05.
- 14) Presse des 6.4 (AZM) et 14.4.05 (Fédération des producteurs suisses de lait); NZZ, 15.4.05; Bund et SGT, 16.4.05 (AZM); presse du 21.4.05 (manifestation Emmi, USP); NZZ, 22.4.05; Lib., 4.6.05.
- 15) AZ et Lib., 5.7.07 (Swissmilk) ; NZZ, 28.8.07 (transformateurs).
- 16) NZZ, 1.2.08; TG, 2.2.08 (revendications); Lib. et NZZ, 17.4.08 (FPSL); LT et NZZ, 23.5.08 (échec des négociations); presse des 29 et 30.5.08 (grève Uniterre et Big-M); LT et Lib., 2.6.08 (ultimatum FPSL), presse du 4.6.08 (accord); LT, 10.7.08 (hausse des prix des produits laitiers); Lib., 6.11.08 et NZZ, 20.12.08 (baisse des prix).
- 17) Presse du 2.5. (fin des contingents laitiers) et du 30.6.09 (naissance de l'IP lait) ; NZZ, 25.7.09, Lib., 20.10.09 et presse du 21.10.09 (système des trois piliers) ; LT, 16.9.09, NZZ, 21.9.09, Lib., 22.9.09 et LT, 23.9.09 (grève du lait).
- 18) Lib., 30.1, 18.2 (indice des quantités), 22.4 (non application des mesures), 6.5, 7.5 et 8.5.10 (beurre); LT, 2.2.10 (indice des quantités); NZZ, 3.6 (beurre) et 13.7.10 (manifestations); QJ, 22.6.10 (augmentation); Blick, 16.7.10 (manifestations); DFE, Communiqué de presse, 26.2.10 (prix du lait).
- 19) Medienmitteilung BOM vom 26.8.14; Medienmitteilung Lactofama vom 20.3.14; Schweizerische Milchproduzenten (Hg.), SMP Info-Express Nr. 4, Bern 2014; NZZ, 28.3.14; BZ, 29.4.14
- 20) Marktbericht Milch BLW vom 01.01.16; LZ, 29.1.15; LZ, NZZ, 30.1.15; LZ, SGT, 31.1.15; Blick, 6.2.15; LT, 28.2.15; NZZ, 5.3.15; SoZ, 22.3.15; TA, 25.3.15; BZ, 1.4.15; SGT, 4.4.15; LZ, 9.4.15; AZ, 15.4.15; LT, 7.5.15; Lib, 19.5.15; TA, 27.5.15; SO, 31.5.15; TA, 17.6.15; LZ, 18.6.15; Blick, 7.7.15; LZ, 25.7.15; NZZ, 18.8.15; SO, So-Bli, 23.8.15; Blick, 27.8., 28.8., 1.9.15; TG, 4.9.15; AZ, NZZ, 18.9.15; Blick, 28.9.15
- 21) TA, 17.6.15; BauernZeitung, 5.7.15; TA, 2.10.15
- 22) RTS, 01.04.2020; RTS, 11.08.2020; RTS, 19.04.2020; RTS, 22.07.2020; NZZ, 2.4.20; So-Bli, 3.5.20; AZ, 20.5.20; Blick, 3.7.20; CdT, 18.7.20; 24H, 21.7.20; QJ, 23.7.20; Blick, 19.9., 3.10.20
- 23) NZZ, 13.5.88; BZ, 31.5., 2.6., 6.6., 9.6., 14.6., 16.6., 20.6., 23.6., 27.6., 18.8., 30.8. und 31.8.88; Vat., 6.9.88; SGU-Bulletin, 1988, Nr. 1; Schweizer Naturschutz, 1988, Nr. 3
- 24) AB NR, 1984, S. 1416; Presse vom 11.5.84; NZZ, 2.6., 3.7., 26.7., 7.9., 22.9.84 und 14.11.84.
- 25) Lib., 19.3. et 11.5.79; TLM, 13.4.79.
- 26) AB NR, 1985, S. 1235 f.; AB NR, 1985, S. 2282; AB NR, 1985, S. 718 ff.; AS NR, 1985, S. 194; NZZ, 25.1.85; BaZ, 2.2.85. BaZ, 11.2. und 12.2.85; Presse vom 21.8.85.
- 27) BUS (1984). Cadmium in der Schweiz.; Bodenkundliche Gesellschaft der Schweiz (1985). Boden – bedrohte Lebensgrundlage?; Gottlieb-Duttweiler-Institut (1985). Stirbt der Boden? Die schleichende Vergiftung unserer Lebensgrundlage.; Müller (1985). Unser Boden – der letzte Dreck?; SBN (1985). Lebensraum Boden.; Vr, 4.1.85; AT, 9.1.85; Vat., 1.2., 6.8., 10.8. und 16.11.85; PZ, 20.2.85; TA, 26.4.85; Ww, 27.6.85; SZ, 27.8.85; Rote Revue, 64/1985, Nr. 1; Documenta, 1985, Nr. 2; Bilanz, 1985, Nr. 7.
- 28) Lib., 26.8.09; TA, 27.8.09; SGT, 31.8.09.
- 29) AZ, LZ, SGT, 14.7.18